



CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE

FR

## Conclusions du Conseil sur Cinq ans après l'élargissement de l'Union européenne

*2940ème session du Conseil AFFAIRES ÉCONOMIQUES et FINANCIÈRES  
Bruxelles, le 5 mai 2009*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

"À l'occasion du cinquième anniversaire du plus grand élargissement qu'ait récemment connu l'UE, le Conseil ACCUEILLE AVEC SATISFACTION le rapport de la Commission intitulé "Cinq ans d'UE élargie: résultats et défis économiques" et partage l'appréciation globale qu'il comporte.

### **L'élargissement a stimulé la croissance économique et accru la prospérité**

Le Conseil (ECOFIN) SOULIGNE que le récent élargissement de l'UE a non seulement constitué une étape historique en unifiant une Europe longtemps divisée, mais aussi une réussite économique, dont a bénéficié l'UE tout entière. L'élargissement a permis des améliorations considérables des conditions de vie et a stimulé la croissance économique, grâce à de meilleures possibilités dans le domaine des échanges, de l'investissement et de l'emploi, ainsi qu'à une intégration financière accrue. Le Conseil (ECOFIN) SOULIGNE que, grâce à l'élargissement, l'ensemble de l'économie de l'UE a pu mieux répondre aux défis posés par la crise économique et financière actuelle, ainsi qu'à ceux posés par la mondialisation.

Les États membres ayant récemment adhéré à l'Union européenne ont connu, sur le plan économique, une remarquable intégration et une réelle convergence. Aussi le Conseil (ECOFIN) CONSIDÈRE-t-il que la distinction entre "anciens" et "nouveaux" États membres n'a plus lieu d'être.

# P R E S S E

## **Il faut faire plus si l'on veut tirer pleinement profit de l'UE élargie**

Le Conseil (ECOFIN) SOULIGNE que la crise financière et économique actuelle confirme l'extrême importance de politiques macro-économiques et structurelles saines. Au nombre des principaux aspects figurent un cadre institutionnel approprié au niveau national, y compris des cadres budgétaires sains, ainsi que la mise en œuvre des grandes politiques communautaires existantes, comme le marché unique, le pacte de stabilité et de croissance et la stratégie de Lisbonne. Par ailleurs, l'élargissement a mis en exergue le rôle du secteur financier dans le processus de convergence, ainsi que la nécessité d'une coopération transfrontière accrue dans le domaine de la surveillance financière et d'un meilleur contrôle des risques macro-financiers afin d'empêcher le développement de vulnérabilités. L'accumulation de déséquilibres importants et de points faibles fondamentaux, liés à un endettement en devises étrangères à des déficits budgétaires qui restent élevés et à un manque de viabilité, ou à des déficits persistants des comptes courants, a accru la sensibilité aux chocs extérieurs. D'une manière plus générale, les résultats n'ont pas été uniformes d'un pays à l'autre et ni partout aussi solides. À ce sujet, le Conseil (ECOFIN) SOULIGNE la nécessité de renforcer encore les politiques nationales, ainsi que la mise en œuvre des grandes politiques communautaires et de leurs éléments prudeniels, de relancer les efforts en matière de réformes structurelles selon les orientations de la stratégie de Lisbonne, d'améliorer la surveillance financière et de renforcer l'efficacité de la surveillance multilatérale et la coordination économique au niveau de l'UE.

Par ailleurs, le Conseil (ECOFIN) INSISTE sur le fait qu'il est essentiel de mener des réformes, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, afin de soutenir la relance économique, de renforcer la résilience et d'exploiter pleinement le potentiel du marché intérieur élargi. Il convient de s'employer à éliminer les entraves qui subsistent au sein du marché unique et de rejeter les tendances protectionnistes.

---